



UNION DES COMMUNES
VAUDOISES
Avenue de Lavaux 35
Case postale 481
1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30
Fax: 021 557 81 31
www.ucv.ch
ucv@ucv.ch

Madame la Conseillère d'Etat
Jacqueline de Quattro
Cheffe du DSE
Place du Château 1
1014 Lausanne

Pully, le 17 novembre 2011

Réf. : C. Losey-Burri
Affaire traitée par : Brigitte Dind
Tél. direct : 021 557 81 32

RAPPORT STRATEGIQUE BIODIVERSITE SUISSE

Madame la Conseillère d'Etat,

Notre association vous remercie de la consulter sur le rapport stratégique Biodiversité Suisse.

Ce document, très complet, analyse avec pertinence la situation actuelle. Les dix objectifs stratégiques doivent être salués. Certains sont d'ailleurs mis en œuvre car, dans leur grande majorité, les communes ont conscience de ces enjeux environnementaux. Ce sont elles qui ont la responsabilité concrète de les respecter sur le terrain. Ce qu'elles mettent en place dans ce domaine tient compte de la réalité locale et bien sûr de la législation fédérale abondante et efficace dans ce domaine (LPN, LAgri, LFo, LEaux, LchP, LFSP), ainsi que de la législation cantonale d'application.

L'élaboration d'une stratégie biodiversité décidée par le Parlement suisse aura l'avantage de permettre une vision globale, gage de rationalité. Toutefois, s'il appartient à la Confédération de donner l'impulsion, il est souhaitable qu'elle laisse aux cantons et aux communes le soin de décider des actions adéquates pour répondre aux objectifs. Les collectivités locales sont en effet en première ligne pour constater que les bonnes intentions n'ont pas toujours les effets escomptés.

En effet, malgré – ou à cause ? – des spécialistes associés à l'analyse de diverses thématiques, des exemples aiguissent notre méfiance. En voici deux qui nous viennent à l'esprit :

- selon un article paru récemment dans le journal "Le Temps", il semblerait que les "corridors", décrétés et mis en place pour permettre à la faune de traverser les routes, ont fait le bonheur ... des prédateurs qui attendent leurs proies à la sortie...

- dans un tout autre chapitre, il suffit d'évoquer les conséquences liées aux bonnes intentions qui ont guidé la révision du Code pénal actuel.

Compte tenu de ces expériences et s'agissant de la biodiversité, les plans d'actions annoncés et qui seront élaborés par les services fédéraux ne laissent pas de nous inquiéter. Il est en effet difficile de se prononcer de manière définitive sur une stratégie sans avoir connaissance du plan d'actions, lequel relève à notre sens de la compétence des cantons et des communes qui connaissent finement leur territoire.

Le plan d'actions induira des modifications légales en cascade qui répercuteront leurs effets pratiques et financiers dans les communes.

Or celles-ci sont des partenaires hélas souvent confrontées à la difficulté d'application de mesures concoctées par l'administration, les experts et les représentants des groupements d'intérêts, sans parler du coût de ces décisions prises en haut lieu.

Par conséquent, notre association demande que les communes soient intégrées au processus participatif annoncé par l'OFEV, puisqu'elles auront un rôle important de mise en œuvre. Le rapport fédéral définit les objectifs principaux, mais les mesures d'application doivent être de compétence communale et cantonale. Relevons encore que la mise en œuvre de ces objectifs stratégiques demandera des ressources financières et humaines importantes. A cet égard, certaines communes proposent des aides fédérales et cantonales sous forme de contrat de prestations par exemple qui couvriraient ces dépenses supplémentaires.

Permettez-nous enfin de joindre à ce courrier les commentaires et propositions détaillés transmis par la Ville de Morges pour faire partie intégrante de notre réponse.

Vous remerciant de l'intérêt porté à ces lignes, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère d'Etat, à l'assurance de notre considération respectueuse.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale :



Brigitte Dind

Annexe mentionnée

Copies : Confédération Suisse – DETEC
Association des Communes Suisses
Union des Villes Suisses
Aux communes membres
Monsieur Cornelis Neet, chef du SFFN